

Mémoire
PARLONS PRESTATION DE DÉCÈS

Présenté par la
CORPORATION DES THANATOLOGUES DU QUÉBEC

Présenté à la
COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Dans le cadre des
**CONSULTATIONS PARTICULIÈRES ET AUDITIONS
PUBLIQUES SUR LE DOCUMENT DE CONSULTATION
SUR LE RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC INTITULENT
*UN RÉGIME ADAPTÉ AUX DÉFIS DU 21^E SIÈCLE.***

FÉVRIER 2023



La Corporation des thanatologues du Québec

Corporation des thanatologues du Québec (CTQ) représente le domaine funéraire au Québec, notamment en appuyant les thanatologues dans une perspective de développement professionnel et en accompagnant les familles dans le deuil. Elle réunit plus de 125 entreprises funéraires exploitant 500 succursales et une centaine d'entreprises partenaires réparties à travers le Québec. Ensemble, les membres de la Corporation des thanatologues représentent fièrement le secteur funéraire au Québec et tiennent à en supporter l'évolution et à en promouvoir l'excellence. En termes de représentativité, les membres de la Corporation des thanatologues occupent près de 60 % de l'ensemble du secteur funéraire québécois, ce qui en fait le principal représentant de notre domaine.

825, boulevard Lebourgneuf, bureau 112
Québec (Québec) G2J 0B9
Téléphone : 418 622-1717
info@corpothanato.com
www.corpothanato.com

Contact :

Annie St-Pierre
Directrice générale
Téléphone : 418 622-1717
annie.saint-pierre@corpothanato.com

Sommaire

- La Corporation des thanatologues, qui représente 500 succursales d'entreprises funéraires de la province et une centaine de fournisseurs, présente ce mémoire qui fait état de l'importance de moderniser la prestation de décès versée pour les cotisants du Régime des rentes du Québec à leur décès.
- Les entreprises funéraires sont des partenaires de premier plan lors d'un décès, et surtout pour Retraite Québec en raison du rôle administratif qu'elles jouent auprès des familles endeuillées.
- Le coût moyen d'un rituel funéraire conventionnel peut aujourd'hui varier entre 4 000\$ et 7 500\$.
- Alors qu'elle pouvait atteindre 3590\$ en 1997, la prestation de décès a été réduite à 2 500 \$ en 1998 et n'a pas été augmentée ni indexée depuis, donc depuis 26 ans.
- La prestation de décès ne rembourse aujourd'hui qu'un tiers des coûts funéraires, alors qu'elle en remboursait plus de 70 % en 1997.
- Les recommandations formulées par la CTQ sont loin de créer une pression sur le Régime des rentes, considérant sa bonne santé financière mais surtout que la prestation ne représente que 0,1% de la réserve du régime de base de Retraite Québec et que 0,7% de toutes les prestations reçues.

La Corporation des thanatologues du Québec recommande de :

- Revoir à la hausse la prestation de décès du Régime des Rentes du Québec afin de rétablir un soutien financier convenable aux cotisants du régime à leur décès en la ramenant au niveau de 1997 et y ajoutant l'indexation annuelle depuis, soit à une somme de 5866,25\$.
- Y prévoir une valorisation annuelle.
- Éliminer l'assujettissement de cette prestation à la Loi de l'impôt sur le revenu.
- Établir un mécanisme pour permettre aux familles de désigner l'entreprise funéraire en tant que mandataire et bénéficiaire de la prestation de décès.

Introduction

La Corporation des thanatologues du Québec est heureuse d'être entendue dans le cadre de cette consultation sur l'avenir du Régime de rentes du Québec (RRQ). Notre regroupement saisi fort bien que les pistes de réflexion actuelles concernent davantage l'âge de la retraite. Cependant, il est temps de remédier à la problématique de la prestation de décès qui persiste depuis plusieurs années et surtout parce qu'elle ne représente qu'une minuscule portion du Régime des rentes et que ce dernier est en bonne santé financière.

- Citons les propres chiffres de Retraite Québec, si 48% des travailleurs québécois n'ont pas de régime d'épargne autre que le régime de retraite en 2022, imaginez la proportion qui épargne pour leurs funérailles.
- Considérant l'espérance de vie qui augmente à 83 ans, et nous sommes en mesure de la constater, les Québécois meurent plus vieux mais aussi plus pauvres.

« Le RRQ est en bonne santé financière, ce qui représente une occasion d'apporter des changements qui auront un effet bénéfique pour les Québécoises et Québécois »

– Retraite Québec, Un régime adapté aux défis du 21^e siècle, 2021

Dans le contexte de cette consultation, l'entreprise funéraire doit en effet être vue comme un partenaire de premier plan du Régime des rentes, d'une part par son rôle de proximité dans la prestation de services et l'accompagnement des personnes endeuillées et, d'autre part en raison de son implication au niveau administratif dans le processus de décès. Le présent mémoire propose donc en première partie une présentation du rôle de l'entreprise funéraire.

La seconde partie du mémoire traite quant à elle de la prestation de décès, dont le montant fixé à 2 500 \$ n'a pas augmenté depuis 1997 et qu'il a plutôt été réduit à cette époque. La CTQ présente également des recommandations pour rattraper l'écart entre les frais funéraires que doivent assumer les personnes endeuillées et le montant de la prestation de décès, qui stagne au même montant depuis plus de 25 ans.

Le rôle d'une entreprise funéraire

Parce que trop souvent on refuse de parler de la mort et de ce qu'elle comporte, les thanatologues sont parfois mal perçus et nombreux sont ceux qui ignorent totalement le rôle qu'ils jouent dans la société québécoise. Nous souhaitons donc attirer votre attention sur le rôle que joue une entreprise funéraire de nos jours. Il survient, en moyenne, 220 décès par jour. Chaque fois, une entreprise funéraire prend en charge la personne décédée avec la même dignité et la même réglementation.

Implication d'une entreprise funéraire à la mort d'un Québécois :

- Transport d'un défunt (Services 24h/jour, fourgon de transport réglementé, transporteurs formés etc.)
- Conservation d'une dépouille dans des conditions réglementées
- Gestion des multiples registres obligatoires et des permis
- Formation continue obligatoire
- Formalités administratives (Enregistrement à la Direction de l'état civil, annulation du permis de conduire, de la carte d'assurance-maladie, permis port d'armes, etc.)
- Émission des certificats et attestations de décès
- Préparation et publication de l'avis de décès
- Organisation de funérailles (Directeur de funérailles)
- Transport pour le bureau du coroner (Exigences requises)
- Transport lors de constats de décès à distance (Sans rémunération, 24h/jour)
- Contrat d'arrangements préalables (Loi spécifique, gestion des sommes en fiducie, à tempérament)
- Soutien au deuil
- Distribution de la brochure : Que faire lors d'un décès
- Validation des permis d'exploitation et des permis de thanatopraxie
- Reconnaissance d'une certification et d'une norme de qualité du Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- Respect d'un code d'éthique et d'un comité de déontologie

Au quotidien, opérer une entreprise funéraire exige beaucoup. Comme toutes les entreprises québécoises, actives dans tous les autres domaines, les membres de la Corporation des thanatologues du Québec se soumettent à une réglementation en plein changement, de plus en plus lourde. Le *Règlement d'application de la Loi sur les activités funéraires* introduit en 2016 à la suite de l'adoption du projet de loi 66, *Loi sur les activités funéraires* en est un exemple. L'analyse d'impact réglementaire évalue le coût de ses mesures à 3,7 M\$, assumé pleinement par les entreprises funéraires. Nous en acceptons l'évolution, étant constamment soucieux de surpasser les attentes, de rehausser notre niveau de professionnalisme et bien sûr d'assurer la protection des consommateurs ayant recours aux services des entreprises que nous représentons.

À chaque décès qui survient au Québec, soit près de 80 000 fois au cours de la dernière année, une entreprise funéraire a pris en charge non seulement le corps du défunt, comme l'exige la Loi, mais supporte également une famille en deuil. Être en affaires, dans le commerce de détail, et proposer des produits et des services à une clientèle cible ou diversifiée est une chose. Le faire avec des clientèles affectées par la mort d'une personne qu'elles aiment en est une autre. Quand les émotions, peu importe leur nature, s'insèrent dans une relation d'affaires, il arrive parfois que l'une des parties doive exercer un rôle d'accompagnateur plutôt qu'à se restreindre à une offre de services. Lorsque les problèmes d'argent et de financement s'ajoutent, on ne parle plus d'une simple relation d'affaires. C'est donc le cas des thanatologues du Québec et c'est la raison pour laquelle nous nous intéressons spécifiquement à la prestation de décès de Retraite Québec.

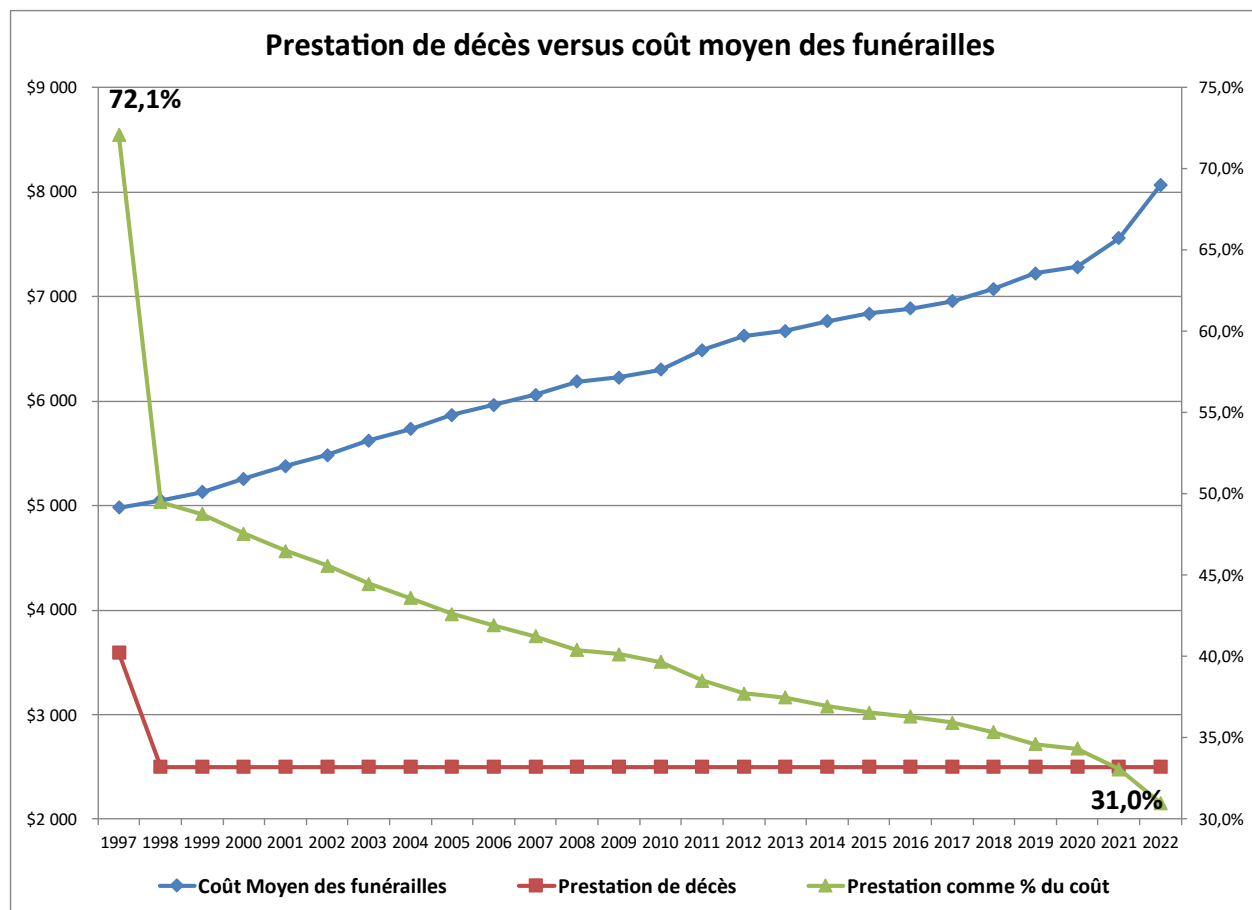
La prestation de décès au Québec

La prestation de décès du Régime des Rentes du Québec revêt une importance primordiale pour de nombreuses familles du Québec. Selon les données recueillies auprès de nos membres, jusqu'à 35% des familles misent uniquement sur la prestation de décès pour payer les funérailles de leur proche. Or, cette prestation n'a pas été augmentée, ni ajustée ou indexée, depuis 1997. Au contraire, elle a même été diminuée. Alors, qu'elle était jusqu'à un maximum de 3590\$ en 1997, elle a été réduite à 2500\$ l'année suivante pour tous et est demeurée à ce même niveau, malgré qu'il y ait eu des augmentations des prestations versées par les travailleurs et les employeurs au régime depuis.

Parce que la prestation de décès n'a pas augmenté depuis 26 ans, les personnes endeuillées s'endettent ou renoncent à offrir des funéraires empreintes de dignité ou avec des rituels dont ils ont besoin pour traverser leur deuil sainement et respecter leurs valeurs familiales.

Les coûts moyens pour les produits et services funéraires, quant à eux, sont passés de 4 907\$ en 1997, à environ 7557\$, en 2022, uniquement en calculant l'ajustement en fonction de l'indice des prix à la consommation. En 1997, la prestation de décès de 3590\$ remboursait 72% de la facture des frais funéraires. En 2022, ce même montant ne couvre plus que 31 % du coût moyen de ces frais. Évidemment, ce pourcentage ne cesse de réduire au fil des ans. À 2500\$, c'est nettement insuffisant pour respecter la dignité du défunt et de soutenir le deuil des proches, encore moins quand il s'agit d'un défunt qui a contribué toute sa vie au Régime des Rentes du Québec. (Voir graphique page suivante).

Figure 1. Prestation de décès versus coût moyen des funérailles, 1997 à 2022



Source : Corporation des thanatologues, 2023

Si l'on veut comparer ce qui est versé au décès d'un Québécois, donc uniquement pour le Québec, les prestations de décès (pour frais funéraires) de la CNESST et de la SAAQ, qui sont tous deux des régimes contributifs, sont, dans les deux cas, nettement supérieures. D'ailleurs, la SAAQ vient même d'ajuster à la hausse la prestation versée à une personne qui perd la vie sur la route. L'indemnité pour couvrir les frais funéraires à la SAAQ s'élève à une somme de 7 988\$. Du côté de la CNESST, le montant forfaitaire est de 6 052\$ pour 2023 – un montant indexé annuellement.

En France, car on aime bien s'y comparer ces temps-ci, le soutien financier comparable de Capital décès au décès est de 5303,96\$ en 2022 et n'est pas imposable.

Car en plus de son insuffisance, cette prestation de décès au Québec est aussi imposable à la succession ou aux payeurs de frais funéraires, ce qui accentue le fardeau financier des familles.

C'est pourquoi nous demandons également de retirer l'imposition pour un mettre un frein au phénomène de renonciation à la prise en charge d'un défunt par des proches. Effectivement, en raison de l'insuffisance de la prestation de décès et de son imposition, il n'est pas rare que des proches abandonnent la prise en charge d'un cotisant à Retraite Québec en raison de l'effet d'imposition que cela entraîne.

Aussi, nous tenons à porter votre attention sur le fait que la prestation de décès est aussi appliquée sur des produits et services taxables. Le véritable pouvoir d'achat de la prestation de décès est de 1500\$, une fois impôts et taxes appliquées.

Prestation décès : 2 500.00 \$

- 16% impôt provincial (400.00 \$)
- 15% impôt fédéral (375.00 \$)
- 9.975% TVQ (216.89 \$)
- 5% TPS (108.72 \$)

Solde net de la prestation de décès de Retraite Québec: 1500.33 \$

Les recommandations et solutions proposées

La Corporation des thanatologues du Québec demande que :

1. La prestation de décès du Régime des Rentes du Québec soit revue à la hausse de sorte de récupérer le niveau de 1998 et l'indexation qui n'a pas été appliquée, soit à 5866,25\$ pour être précis.
2. Retirer l'impôt sur le revenu de la prestation de décès pour les successions ou les payeurs de frais funéraires.
3. Instaurer un mécanisme pour permettre aux familles de désigner l'entreprise funéraire en tant que mandataire et bénéficiaire de la prestation de décès.

La **mesure 1** permettrait aux personnes endeuillées de recevoir 71% du coût moyen d'un rituel funéraire conventionnel au Québec et d'éviter de s'endetter ou de renoncer à certaines options funéraires.

En termes monétaires :

- La prestation de décès a coûté 133 millions de dollars en 2021.
- La prestation de décès, c'est 0,1% de la réserve financière du Régime de base.
- La prestation de décès, c'est 0,7% des cotisations versées par les travailleurs en 2021.
- Augmenter la prestation de décès 5866,25\$ demande un effort supplémentaire de 179 millions\$, soit 0,1% de la réserve

La **mesure 2** permettrait de mettre un frein au phénomène de refus de prise en charge d'un défunt auquel les entreprises funéraires assistent impuissantes. Devant l'insuffisance de couvrir les frais funéraires à seulement 2500\$ additionné du fait que l'impôt s'applique, il n'est pas rare que les familles d'un cotisant au Régime refuse la prise en charge pour éviter l'endettement.

La **mesure 3** permettrait à Retraite Québec, dans l'intérêt du Régime des Rentes du Québec et du bénéficiaire-défunt, de s'assurer que les prestations de décès soient exclusivement utilisées pour des produits et services funéraires. Cette recommandation répond directement au premier objectif du plan stratégique de Retraite Québec qui est de réduire les efforts de la clientèle par des démarches simplifiées. De plus, ce mécanisme permettrait ainsi de réduire les délais ainsi que les inquiétudes, octroyant ainsi aux personnes endeuillées le pouvoir de faire des choix éclairés dans une période déjà éprouvante pour ces dernières.

La Corporation des thanatologues du Québec est convaincue que ces mesures auront un impact concret sur la fin de vie des cotisants au Régime tout en considérant qu'elles n'ajoutent pas fardeau déraisonnable pour les coffres publics dans le contexte favorable du régime actuel.

En conclusion

Nous sommes convaincus que les parlementaires et le Gouvernement du Québec procéderont aux analyses et aux choix pertinents afin de revenir à un niveau de prestation de décès actualisé et raisonnable pour 2023.

S'assurer que les familles endeuillées du Québec puissent offrir une cérémonie funéraire digne de ce nom aux membres de leur famille est un geste de solidarité nécessaire en 2023.

Nous croyons qu'il est temps de revoir la prestation de décès de Retraite Québec, qui est probablement la seule prestation versée par une entité gouvernementale qui n'a jamais fait l'objet d'un ajustement ou d'une indexation même si les prestataires ont versé des sommes supplémentaires au fil du Québec.

Signé : Toutes les entreprises membres de la Corporation des thanatologues du Québec

Beaudoin Ferland Dupuis ltée

Centre Funéraire Grégoire Desrochers

Centre Funéraire Jacques & Fils Inc

Centre funéraire Gérald Cloutier

Centre funéraire régional Joliette

Centre funéraire Rousseau & Frères Inc

Chapelle et Services Crémation Memorial Mc Garry

Charron et fils inc

Complexe Funéraire Girardot & Ménard

Complexe funéraire Aeterna div. Aaron

Complexe funéraire Albert Rochette

Complexe funéraire Carl Savard

Complexe funéraire Jacques Couture inc

Complexe Funéraire JH Fleury

Complexe funéraire LeSieur Inc

Complexe funéraire Loreto Ltée

Complexe funéraire Pellerin

Complexe funéraire Pierre Tétreault Inc

Complexe thanatopraxie Lucas Fournier

Coopérative funéraire de la Mauricie

Coopérative funéraire Charlevoisienne

Maisons funéraires De la Durantaye & Fils Inc.

Complexe funéraire Desrosiers et fils inc.

Résidence funéraire Edgar Mercier & Fils Inc.

Entreprise funéraire Bernard Longpré

Complexe funéraire Ernest Montpetit & Fils inc.

Résidences funéraires F. Thériault Inc.

Complexe funéraire F. X. Bouchard Inc.

Funérarium A. Ouellette

Funérarium Daniel Vachon Inc.

Maison commémorative familiale Fournier & fils

Complexe Gestion J.Claude Soucy inc.

Complexe funéraire Gilbert Mandeville & fils ltée

Groupe Garneau thanatologue

Complexe funéraire L. Gagnon & Fils (1983) Inc.

J. N. Donais coopérative funéraire

Complexe J.A. Larin et fils inc.

Complexe J.N. Rousseau et Frère Ltée

Complexe Joseph St-Amand et Fils Ltée

Maisons funéraires Kane & Fetterly

La maison funéraire Roy & Giguère inc

Résidences funéraires Léon Sirois et fils ltée

Entreprise funéraire Lépine Cloutier/Athos

Les Jardins du souvenir

Les Résidences Funéraires Goyer Ltée
Entreprises funéraires Magnus Poirier Inc.

Maison funéraire Santerre & fils inc.
Maison funéraire E. Phaneuf & Fils Ltée

Maison funéraire Harris Gleeton Inc

Maison funéraire Hébert et Fils

Maison funéraire Shields & Berthiaume

Maison funéraire Porlier

Maison funéraire Desforges

Maison funéraire Landry & fils

Maison funéraire Laurent Normand Inc.

Maison funéraire Leblanc inc.

Maison Funéraire Mcconnery Inc

Maison Funéraire Nouvelle-Vie

Maison Funéraire Robert & Fils

Maison funéraire Trudel Inc.

Maison funéraire Gamache & Nadeau Ltée

Maison funéraire Jean-Guy Rioux Inc.
Maison funéraire Mallet et Fils Inc.
Maison Marc Leclerc Ltée

Maison Funéraire Rideau/Arbormemorial

Entreprise funéraire Oscar St-Ours Ltée

Entreprise funéraire Poissant & Fils Ltée

Résidence funéraire Marie-Soleil Phaneuf

Résidence Funéraire Marius Pelletier Inc

Résidence funéraire Fréchette

Résidence funéraire André Légaré

Complexes funéraires Bessette & Fils

Résidence funéraire Luc Mercier

Résidence funéraire Michel Thériault Inc

Résidence Funéraire Boulanger

Résidence Funéraire du Nord

Résidence Funéraire du Saguenay

Résidence funéraire Eugène Malo inc.

Résidence Funéraire G. Jodoin

Résidence funéraire J.H.Vanier & Fils

Résidence funéraire Jean-Denis Beauchamp

Résidence Funéraire Steve L. Elkas Inc.

Résidence funéraire St-Louis inc.

Résidence funéraire Guilbault inc.

Complexe funéraire Rodrigue Montpetit et Fils Inc

Complexe Roger Benoit & Fils Ltée

La maison funéraire Roy & Rouleau Inc.

Salon funéraire Henri Thibodeau inc

Salon Funéraire J.Edgar Lebreux

Salon funéraire Louis Bergeron Inc.

Salon funéraire Blais, Gilbert et Turgeon

Salon funéraire A. Trudel – Béland

Salon funéraire Demers

Salon funéraire Jacques & Frères

Salon Funéraire St-Amand & Fils

Salon Roland Ménard Inc.

Serena maison funéraire Josée Gagné

Complexe funéraire Serre & Finnegan

Services commémoratifs de Charlevoix

Services Commémoratifs Mont-Royal

Services Commémoratifs Pierre Dupont

Complexe Stanislas Jacques & fils inc.

Complexe funéraire Ubald Lalime

Voluntas Commémoration inc.

Résidence White & fils inc.

Complexe funéraire Wilbrod Robert Inc.

Entreprise funéraire Yvon Desnoyers & fils

Réseau Dignité

Les membres partenaires de la Corporation des thanatologues

Association des cimetières
chrétiens du Québec

Agence De Ventes J2C Enr.

Batesville Canada

BCF Avocats

Campus Notre-Dame-De-Foy

Cargolution Inc

Cercueils Magog (1994) Inc.
Cimetière N.-Dame Des Neiges
Collection Souvenir
Collège Boréal
College De Rosemont

Communication Lgp Inc

Construction Mausolés Carrier
De Fil En Pétales
Deuil-Jeunesse
Distributions Ericault
Dodge
Douglas Distributors
Eckels
Esco
Eternita
Mouvement Desjardins

Fonderie D'art Heritage Inc.
Fonds Du Souvenir
Fournitures J.C.R. Inc
Funeraweb
Git Mit Inc.
Granite Lacroix Inc.
Groupe Conseil Novo SST
Inno-Memorial Design
La Console Inc.
Le Repos St-François d'Assise
Les Urnes Bégin Ltée
Les Urnes Osiris
Limco / Federal Coach
Lussier Dale Parizeau
Memento
Importations Mexon
Mission Du Dr Marsolais

Urnes Funéraire Joyal Et Allard
Verre Serenity Glass
Victoriaville & Co.